



**HAL**  
open science

## Une maison à absides sur l'emporion de Lattara (Lattes, Hérault) au Ve s. av. n. ère

Eric Gailledrat, Ariane Vacheret

### ► To cite this version:

Eric Gailledrat, Ariane Vacheret. Une maison à absides sur l'emporion de Lattara (Lattes, Hérault) au Ve s. av. n. ère. Claire-Anne de Chazelles, Martine Schwaller. Vie quotidienne, tombes et symboles des sociétés protohistoriques de Méditerranée nord-occidentale, 7, ADAL, pp.205-222, 2016, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, Hors-Série, 978-2-912369-34-5. halshs-02435259

**HAL Id: halshs-02435259**

**<https://shs.hal.science/halshs-02435259>**

Submitted on 15 Jan 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MONOGRAPHIES D'ARCHÉOLOGIE MÉDITERRANÉENNE  
Hors série n°7

**VIE QUOTIDIENNE, TOMBES ET SYMBOLES  
DES SOCIÉTÉS PROTOHISTORIQUES DE  
MÉDITERRANÉE NORD-OCCIDENTALE**

**Mélanges offerts à Bernard Dedet**

**Volume 1**

Édités par

**Claire-Anne de CHAZELLES et Martine SCHWALLER**

Préface de Jean GUILAINE

Illustrations de couverture : peintures originales de Sylvie DEDET

avec la collaboration de

Guy Barraol, Eric Gailledrat, Dominique Garcia, Philippe Gruat, Georges Marchand,  
Florent Mazière, Enriqueta Pons, André Rivalan, Réjane Roure, M. Carme Rovira

*Cet ouvrage a bénéficié du soutien du Labex ARCHIMEDE dans le cadre du programme « Investissements d'Avenir » ANR-11-LABX-0032-01  
et du Ministère de la Culture et de la Communication*

Publication de l'UMR 5140 du CNRS « Archéologie des Sociétés Méditerranéennes »  
Éditions de l'Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon  
Lattes  
2016

# Une maison à absides sur l'*emporion* de *Lattara* (Lattes, Hérault) au V<sup>e</sup> s. av. n. ère

par Éric GAILLED RAT et Ariane VACHERET

## 1. INTRODUCTION

Les fouilles menées depuis 1984 sur le chantier de Lattes/St-Sauveur, l'antique *Lattara*, ont profondément enrichi notre connaissance des sociétés languedociennes du second âge du Fer, et ce dans leurs divers aspects matériels, mettant en exergue l'importance de ce gisement lagunaire des environs de Montpellier (fig. 1) dans les dynamiques de contact et d'échange qui opèrent alors entre populations indigènes et acteurs du négoce colonial méditerranéen (Janin, Py 2008 ; Py 2009). Déjà soulignée lors des travaux pionniers d'Henri Prades et du Groupe Archéologique Painlevé, la question de l'origine de ce comptoir constitue ainsi l'un des enjeux majeurs des recherches menées depuis les années 1980.

L'hypothèse déjà ancienne d'une fondation étrusque sur cet emplacement sis en bordure du Lez et au contact de la lagune (Jorda *et al.* 2008) s'est ainsi vue renouvelée suite à la découverte, dans la partie méridionale du site, d'un quartier d'habitation à l'évidence occupé par une population d'origine tyrrhénienne (Lebeaupin 2014). Cette implantation constitue une étape dans un processus de consolidation des instruments de l'échange entre négociants méditerranéens et communautés indigènes occupant alors la basse et moyenne vallée du Lez, résultat d'une dynamique amorcée de manière plus générale aux débuts du Fer I. L'information relative aux premiers temps de *Lattara* est toutefois demeurée longtemps partielle, en raison de l'exiguïté des zones fouillées ayant permis d'appréhender les niveaux d'occupation directement établis sur le substrat. En effet, présentée comme

étant liée à la « fondation » de cet établissement, cette phase déjà entraperçue à l'occasion des sondages menés par Henri Prades dans les années 1960 et 1970 n'a ensuite été observée que sur cet espace de quelque 200 m<sup>2</sup> situé près du port ayant abrité un quartier à l'évidence étrusque (zone 27). Plus récemment, la fouille d'une autre zone, ouverte sur une superficie comparable dans la partie orientale du gisement (zone 1) (fig. 2), a permis de reconsidérer le caractère strictement tyrrhénien de cette première installation, n'écartant pas l'hypothèse d'un *emporion* plus bigarré où la composante indigène aurait pu être intégrée, et ce dès l'origine (Gailledrat 2015).

Si aucune de ces deux fenêtres n'a révélé des niveaux d'occupation antérieurs au début du V<sup>e</sup> s. av. n. ère, la présence résiduelle en divers points du site de vestiges mobiliers attribuables, d'un côté au Bronze final IIIb, de l'autre au plein VI<sup>e</sup> s. av. n. ère, a depuis longtemps été soulignée (Py 2009, p. 13-18), faisant hésiter entre la reconnaissance d'une installation antérieure à cette « première » agglomération groupée et celle d'une simple fréquentation des lieux. L'hypothèse d'un établissement pérenne plus ancien que celui actuellement reconnu ne peut être écartée, tandis que notre vision de la basse-vallée du Lez à la charnière des premier et second âges du Fer s'est vue profondément modifiée par les découvertes réalisées sur les gisements voisins de La Cougourlude et du Mas de Causse, établis sur le cours de La Lironde et distants d'à peine 1 km de *Lattara* (fig. 3)

L'existence à La Cougourlude d'une importante agglomération indigène, intensément occupée au VI<sup>e</sup> s. av. n. ère et abandonnée avant le milieu du siècle sui-

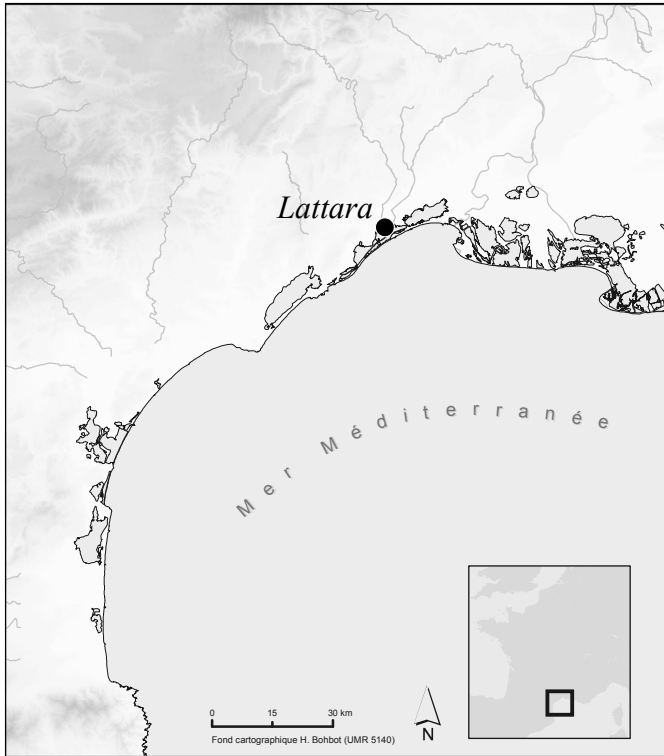


Fig. 1 : Carte de localisation du site de *Lattara* (Lattes, Hérault).

vant (Daveau *et al.* 2015), jouxtant un sanctuaire (Mas de Causse), invite ainsi à reconsidérer le statut même de *Lattara* en fonction d'une dialectique colons/indigènes faite de processus complexes d'intégration et d'exclusion (Gailledrat 2014 ; Gailledrat 2015). L'abandon progressif mais rapide de la Cougourlude dans le deuxième quart du V<sup>e</sup> s. av. n. ère constitue à n'en pas douter un fait marquant, qu'il convient de rapprocher (du moins chronologiquement) de la rupture observée sur le site même de *Lattara*, et plus particulièrement encore de la destruction brutale par incendie constatée au niveau du quartier méridional (zone 27) et de l'abandon soudain d'un chantier de construction dans le quartier oriental (zone 1). Cet épisode est immédiatement suivi d'une phase de reconstruction, assortie de changements assez radicaux dans l'architecture et le faciès mobilier, ce dernier présentant alors des traits plus nettement « indigènes », tandis que les importations étrusques tendent à s'effacer rapidement au profit de celles en provenance de *Massalia*. L'hypothèse a ainsi été formulée que cette rupture pouvait être synonyme d'une éviction de la composante étrusque au profit des Grecs de Marseille, d'une « reprise en main » de ce comptoir commercial que l'on pressentait jusque

là, sinon contrôlé, du moins fortement investi par les négociants tyrrhéniens (Py 2009, p. 52-53 ; Lebeaupin 2014, p. 327-328). La concordance entre la désertion de La Cougourlude et la réoccupation de *Lattara* par une population à la fois nombreuse et à forte consonance gauloise plaide légitimement en faveur de l'hypothèse d'un déplacement de la population antérieurement établie sur les bords de La Lironde vers l'établissement portuaire sis quant à lui à l'embouchure du Lez.

Quel qu'ait été le degré d'interaction entre partenaires méditerranéens et gaulois, quelles qu'aient été les raisons exactes de cette rupture dans l'histoire du site, le fait est que *Lattara* se présente ensuite comme étant un site fondamentalement indigène. S'il semble clair que les Étrusques ne résident alors plus sur place, un faisceau d'indices tend en revanche à nous montrer que, de manière peut-être plus discrète, des Grecs semblent bien avoir accompagné les indigènes dans la reconstruction puis dans la vie du site.

Cette phase de réaménagement, datée du deuxième quart du V<sup>e</sup> s. av. n. ère, se manifeste en premier lieu par la réfection plus ou moins sommaire du rempart après un démantèlement partiel de ce dernier (Py 2009, p. 53). Elle se manifeste ensuite par la mise en œuvre de nouvelles constructions dont la morphologie tranche sensiblement avec celles de la phase précédente. On assiste en effet à la constitution d'une trame lâche au sein de laquelle prennent place des bâtiments en torchis sur poteaux porteurs ou en bauge. *Lattara* présente alors, semble-t-il, l'image d'un site indigène normal dans le contexte du Languedoc oriental méditerranéen à la charnière des premier et second âges du Fer.

Un tel schéma a été observé en premier lieu au niveau de la zone 27, avec des édifices se succédant assez rapidement au même endroit et ne révélant pas, pour les fouilleurs, l'existence de lignes directrices préétablies (Lebeaupin, Séjalon 2010). En apparence, c'est à un constat similaire que nous renvoie la zone 1 où a été mis au jour un quartier comprenant une unité d'habitation pérenne autour de laquelle prennent place diverses annexes et aires d'activité, quant à elles soumises à de multiples remaniements. Ce bâtiment présente un plan bi-absidial jusque-là inédit pour le site de *Lattara*. Tout autant que le quartier dans lequel il s'insère, cet édifice semble synonyme d'un retour à des formes d'habitat perçues comme étant proprement indigènes. Au regard des conditions très particulières qui président à cette réinstallation sur le site, le caractère univoque de cette séquence doit toutefois être relativisé, tout autant que son caractère inorganisé.



Fig. 2 : Plan général du site de *Lattara* avec localisation des zones 1 et 27.

## 2. UN BÂTIMENT ABSIDIAL AU SEIN D'UN QUARTIER À TRAME LÂCHE

Aux débuts de la phase 1R (v. -475/-450), la zone 1 voit l'installation d'une série de constructions et d'aménagements variés, parmi lesquels palissades et enclos, dont l'aspect *a priori* désordonné résulte avant tout de leur exceptionnelle densité sur un laps de temps particulièrement court que l'on évalue à moins d'un quart de siècle (fig. 4 et fig. 5). Le phasage proposé permet de restituer cinq états successifs, dont on ne donnera ici que les éléments principaux, sachant par ailleurs que la morphologie globale du quartier demeure inconnue en raison de la contrainte induite par les limites de fouille, définies rappelons-le par un caisson de palplanches. Le fait marquant est l'apparente continuité d'une forme d'organisation de l'espace, largement dictée par la permanence, tout au long de cette séquence, d'un bâtiment bi-absidial interprété comme une unité d'habitation. Ce bâtiment (UNF139), présent dans la partie centrale de l'espace fouillé, comprend deux états principaux, caracté-

térisés par un changement net au niveau des techniques de construction mises en œuvre.

### 2.1. Un premier état représenté par des constructions en torchis sur poteaux porteurs

Faisant suite au nivellement des ruines de l'état antérieur, intervient la construction d'un édifice de plan curviligne ainsi que d'un enclos, tous deux disposés selon un axe NE-SO. Le bâtiment n'est conservé que de manière très inégale, sa partie orientale étant largement restituée, cet état étant principalement matérialisé par le fond d'une tranchée d'implantation de cloison en torchis (état 1R5).

#### 2.1.1. Un ensemble cohérent de constructions

Le premier bâtiment (UNF139) jouxte un enclos de plan ovale (UNF144), implanté à quelque 2 m plus à l'est (fig. 4-Etat 1R5). Ce dernier est défini par une tranchée d'implantation d'une cloison en matériaux périssables, partiellement calée par des pierres de petit module. Des

restes de poteaux et piquets en bois sont régulièrement espacés le long du tracé et sont associés à des restes d'élévation en phragmites utilisés pour le palissage. Le plan est incomplet, avec une longueur observée de 7,50 m pour une largeur restituée de 4,50 m, soit une superficie comprise entre 30 et 35 m<sup>2</sup>.

L'enclos, probablement destiné au bétail, semble ouvrir au sud sur un empierrement correspondant à un espace de circulation. Ce dernier est limité côté ouest par deux creusements, probablement successifs, interprétés comme des restes d'une palissade en matériaux légers sur armature de piquets, orientée NO-SE. Un dispositif du même type est présent au sud de la maison absidiale, sensiblement parallèle au grand côté de cette dernière. L'une comme l'autre contribuent manifestement à isoler l'espace attenant à l'UNF139 qui, par ailleurs, fait l'objet d'un entretien régulier et a dû être mis à profit pour diverses activités liées à la maisonnée ; on peut d'ailleurs imaginer que la porte donnant accès à l'UNF139 se trouvait précisément de ce côté.



Fig. 3 : Carte de détail de la basse-vallée du Lez durant l'âge de Fer.

On restitue ainsi un espace à vocation plutôt domestique dans la partie occidentale de la zone de fouille, avec une habitation et un espace extérieur en partie protégé, voire privatif, tandis qu'à l'est l'espace disponible semble voué au bétail, comme le montre non seulement la présence d'un enclos mais encore celle d'une petite structure empierrée associée à un tressage d'osier, interprétée comme une niche ou une volière. Vers le sud, au-delà des palissades délimitant les abords de la maison à absides, de nouveaux empierrements marquent le début d'un espace fortement piétiné, indiquant un espace ouvert, peut-être un axe de circulation qui aurait longé ce qui se présente en fin de compte comme un ensemble cohérent de constructions. En d'autres termes, nous pouvons avoir ici une entité fonctionnelle associant habitation et annexes agricoles, occupant un espace dont les limites ne sont malheureusement pas restituables en totalité mais qui, à l'évidence, dépasseraient les quelque 200 m<sup>2</sup> correspondant à la zone de fouille.

### 2.1.2. Architecture du bâtiment

La maison correspondant à l'UNF139 présente un plan absidial ou bi-absidial relativement régulier, d'une longueur totale hors œuvre de 7,50 m pour une largeur de 4,30 m environ, soit une superficie utile avoisinant les 25 m<sup>2</sup>. La tranchée d'implantation des parois, dans laquelle sont disposés des poteaux et piquets en bois associés à des calages de pierre (TR69037), possède une largeur comprise entre 12 et 22 cm pour une profondeur moyenne de 12 cm, avec un profil en « U » plus ou moins prononcé, tranchée caractérisée par son comblement argileux de couleur grise (fig. 6). Le départ du creusement a été oblitéré lors de la réfection de ce même bâtiment, décrite plus loin.

Dans son état premier, le bâtiment est donc défini par la tranchée d'implantation d'une paroi en torchis à laquelle se rattachent plusieurs calages de poteau situés, d'une part à l'extrémité orientale du bâtiment (PO53785, PO53769, PO53774 et PO53775), d'autre part au niveau de l'abside occidentale, avec de ce côté un nouveau poteau (PO69042) ainsi qu'un piquet (PO69043) pour lequel des éléments en bois encore en place ont été mis au jour, associés à quelques pierres de calage manifestement destinées à renforcer la base de la paroi.

Au niveau de la façade méridionale, deux vestiges de poteaux sont également présents (PO69080 et PO69081), qui font apparemment partie de cet état initial. L'hypothèse d'une porte à cet endroit ne peut être vérifiée. Elle



demeure toutefois possible dans la mesure où sur ce type de bâtiment une ouverture unique est normalement présente sur l'un des grands côtés, de préférence au sud pour des questions de luminosité. Qui plus est, le tracé de la tranchée ayant servi à implanter la paroi nord étant complet aux deux tiers, on peine à imaginer qu'une ouverture ait été située de ce côté.

Si la restitution d'une abside orientale demeure hypothétique, celle-ci reste néanmoins des plus probable compte tenu de l'implantation des calages de poteau repérés de ce côté. Au milieu d'un alignement de cailloux et moellons calcaires dessinant un léger arrondi, observé sur une longueur de 2 m environ, quatre empreintes de poteaux et piquets ont en effet été mises en évidence (PO53785, PO53769, PO53774 et PO53775), dont plusieurs contenaient encore des restes de bois gorgé d'eau.

Cet agencement trahit une alternance de poteaux d'une section moyenne de 10 à 15 cm et de piquets de plus faible diamètre. La distance séparant les poteaux PO53785 et PO53775 est de 1,40 m environ, intervalle dans lequel prennent ici place deux piquets. Il est évidemment impossible de dire si cette observation ponctuelle illustre véritablement le rythme des éléments de maintien de la paroi, mais le procédé semble tout à fait adéquat dans la perspective d'une cloison en torchis.

### 2.1.3. Stratigraphie et aménagements intérieurs

La stratigraphie relative à cet état de l'UNF139 s'avère particulièrement mince, témoignant à la fois d'une durée d'occupation que l'on pressent extrêmement courte et de l'impact des travaux occasionnés par la reconstruction rapide de ce bâtiment (état 1R4c).

Aucun sol clairement identifiable n'a pu être mis en évidence. L'interprétation de ce bâtiment en tant qu'habitation demeure donc conjoncturelle mais s'accorde néanmoins bien, tant avec la surface disponible (conforme à la moyenne des habitations de cette époque) qu'avec la présence d'un foyer. La surface d'occupation correspondante, appréhendée dans la partie sud-est de l'édifice, n'est guère marquée que par deux épandages de cailloux, présents au niveau des absides est et ouest. L'interface avec la couche sous-jacente, correspondant au niveau de destruction/abandon de la phase 1S, s'avère délicate à cerner. L'aspect très perturbé de cette surface est indiqué tant par son caractère irrégulier que par son aspect hétérogène, mêlant des passées limoneuses brun clair à une matrice limono-argileuse de couleur grise. Il semble ainsi que

l'installation se soit faite directement sur les niveaux arasés de la phase précédente, sans travaux de remblaiement particuliers ou d'apports de matériaux destinés à préparer un sol.

L'épandage de cailloux et moellons bruts calcaires associé à quelques tessons présents côté ouest (SB53959) ne révèle pas d'organisation particulière et se voit pris dans cette interface caractérisée par un sédiment argilo-limoneux, ici marqué par des passées cendreuseuses. L'ensemble forme néanmoins un amas de 70 cm de long sur 50 cm de large environ et semble résulter du démantèlement d'une structure bâtie indéfinie. Au niveau de l'abside orientale, un autre dispositif, à peine mieux conservé (SB69016), est indiqué par 4 moellons à plat sommairement agencés, dessinant un plan irrégulier d'environ 65 cm de long pour 50 cm de large.

La relative symétrie de ces deux structures bâties invite à penser qu'elles ont dû jouer un rôle dans l'agencement interne de la maison. Leur positionnement, pour ainsi dire dans l'axe médian du bâtiment, permet peut-être d'y voir plutôt les bases de poteaux ayant pu soutenir la faîtière. Aucune autre empreinte de poteau n'ayant été mise en évidence par ailleurs, cette hypothèse peut donc être retenue avec vraisemblance, autorisant à restituer une construction à deux nefs où le poids de la toiture reposait sur une poutre faîtière, déchargeant ainsi la poussée exercée sur les parois.

Un foyer (FY53875) est présent dans la partie sud de l'habitation, à proximité de l'emplacement supposé de la porte. Cette structure de combustion est matérialisée par une nappe de galets rubéfiés placés dans une légère dépression aux contours irréguliers et de plan ovale, d'une longueur conservée d'environ 95 cm pour une largeur de 55 cm.

## 2.2. Un nouvel édifice en terre massive associé à des constructions hétérogènes et peu durables

Les premières constructions (1R5) ont manifestement eu une durée de vie excessivement courte. L'état suivant (1R4) marque une évolution de la morphologie de ce quartier, synonyme dans un premier temps d'une volonté de pérennisation, sinon des constructions en elles-mêmes, du moins de la fonctionnalité allouée aux différents espaces. On assiste alors à l'édification de nouveaux bâtiments caractérisés par le recours plus ou moins systématique à des élévations en terre sur solins de pierre. Le torchis sur poteaux porteurs n'est quant à lui plus utilisé que de manière occasionnelle, en l'oc-

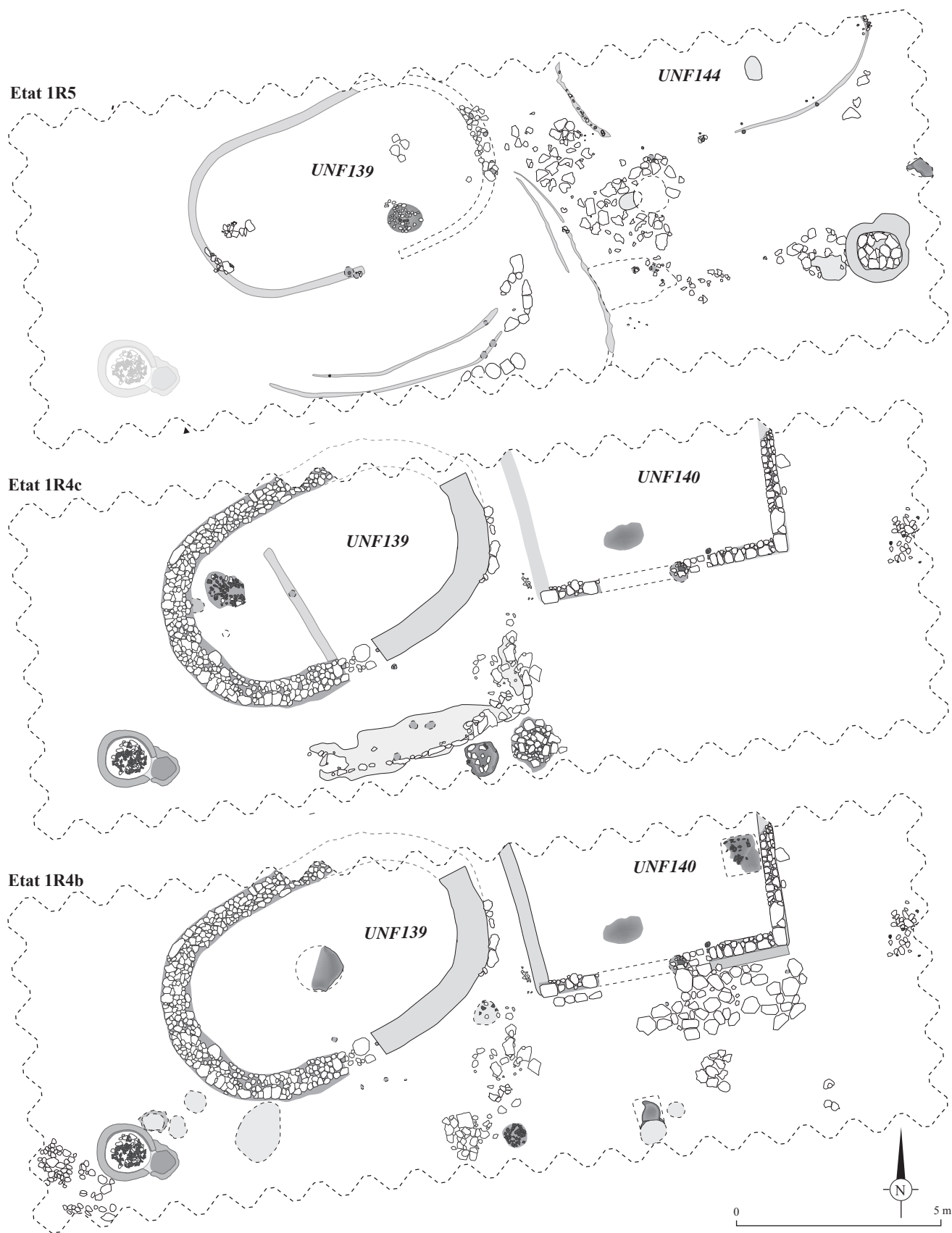


Fig. 4 : Evolution de la zone 1 durant la phase 1R (v. -475/-450). Etats 1R5 à 1R4b.



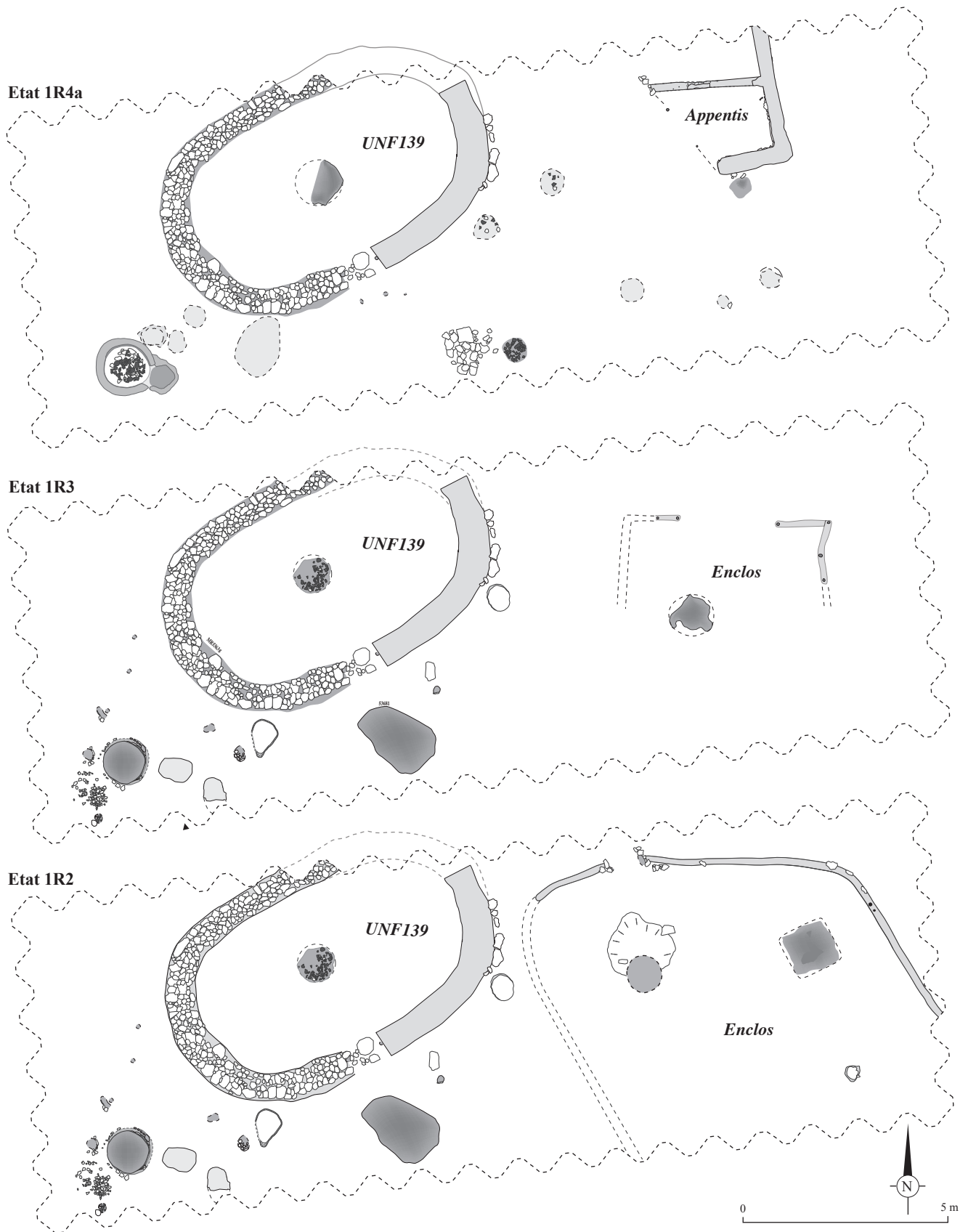


Fig. 5 : Evolution de la zone 1 durant la phase 1R (v. -475/-450). Etats 1R4a à 1R2.

currence pour des aménagements ou des constructions, sinon temporaires, du moins rapidement renouvelées. Autour de l'habitation absidiale, reconstruite à ce moment, le quartier connaît en effet des remaniements multiples dont on n'évoquera ici que les principales étapes (fig. 4 et 5).

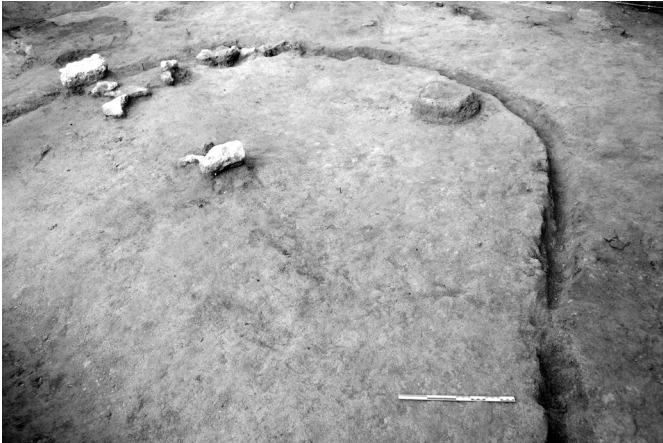


Fig. 6 : Vue depuis l'est de la tranchée d'implantation de la cloison de l'UNF139, au niveau de son abside occidentale.

### 2.2.1. Morphologie générale du quartier

La maison absidiale se voit reconstruite au même endroit selon une technique radicalement différente de celle utilisée précédemment, mais selon un plan et une orientation tout à fait comparables. Dans la partie est de la zone, l'enclos préexistant laisse place en revanche à un bâtiment de plan quadrangulaire et élévation en terre massive sur solin de pierre (UNF140) (1R4b-c).

Le plan de ce dernier édifice est incomplet. Il est néanmoins possible de restituer un plan trapézoïdal d'une superficie minimale d'une vingtaine de mètres carrés, avec une porte soigneusement agencée ouvrant au niveau de la façade méridionale. La stratigraphie interne de l'édifice révèle deux états successifs, caractérisés par la présence des sols en terre pauvres en résidus, manifestement nettoyés de manière régulière. À un premier foyer en fosse (FY53929) situé à gauche de l'entrée vient s'ajouter, dans un second temps, une autre structure de combustion, matérialisée par un foyer construit (FY53961) situé le long du mur oriental. Durant ce deuxième état, les abords méridionaux du bâtiment voient la mise en place d'un dallage et d'une banquette en terre adossée au mur de façade, à l'est de la porte, témoignant d'un aménagement soigneux de l'espace, peut-être lié à une aire d'activité spécialisée.

L'interprétation fonctionnelle de ce bâtiment demeure sujette à caution et rien ne permet d'écarter l'hypothèse d'un espace domestique. La stratigraphie interne montre par ailleurs qu'il faut écarter l'idée d'une étable, mais on ne peut exclure en revanche d'autres fonctions annexes à l'habitation voisine, peut-être liées à du stockage ou des activités de transformation. Quoi qu'il en soit, cet édifice est rapidement démantelé, un état transitoire étant indiqué par le seul maintien du bâti oriental et l'adjonction d'une cloison de refend. L'ensemble, sommairement fermé du côté ouest, possède alors un sol caractérisé par de nombreux restes végétaux évoquant, pour le coup, la présence de fourrage ou de litières animales.

Ce qu'il faut interpréter comme un appentis faisant office d'abri pour de petits animaux se voit remplacé par un enclos de plan quadrangulaire, au demeurant mal conservé, au centre duquel est présent un foyer. Ce dispositif cède à son tour rapidement la place un nouvel enclos, cette fois de plan elliptique et ouvrant côté nord, d'une superficie restituée d'une soixantaine de mètres carrés (UNF142). Également assorti d'une structure de combustion et d'un puits, cet enclos qu'on imagine aisément destiné au bétail ne fait semble-t-il que reproduire les fonctions allouées à ce secteur qui, dès l'origine, semble voué à des activités liées à l'agriculture.

Dans la partie occidentale de la zone de fouille, l'agencement des abords de la maison absidiale renvoie quant à lui à d'autres activités. Tout comme précédemment, un espace dégagé soigneusement entretenu se situe en avant de la porte d'accès, tandis que divers foyers et empièvements successifs prennent place à proximité immédiate. Des activités de transformation et de préparation des repas directement liées à la maisonnée semblent donc avoir pris place ici, dans un espace relativement abrité et véritablement annexé par les occupants de cette maison.

Dans l'angle sud-ouest, un four (FR53718) probablement aménagé dès l'état le plus ancien de la phase 1R et au moins durant l'état 1R4 fonctionne en continu durant toute cette séquence, dénotant la permanence d'une aire spécifique de préparation culinaire, manifestement utilisée par les occupants de la maison voisine (UNF139), mais ayant peut-être également pu être commune à d'autres unités domestiques situées à proximité. L'utilisation continue de ce four explique la présence de plusieurs fosses adjacentes, tantôt simples creusements destinés à caler un vase, tantôt fosses-cendriers, ou encore réserve d'argile, matériau probablement destiné dans ce cas aux réfections successives de la coupole du four. On relève également, vers la fin de la séquence, la présence

d'une cuve en terre crue que l'on suppose avoir été destinée à contenir de l'eau.

Ce secteur bien précis est prolongé au nord par un espace ouvert dépourvu de tout aménagement, tandis que, toujours vers la fin de la séquence, plusieurs trous de poteau témoignent de l'implantation d'une cloison en torchis ou en tressage végétal, sensiblement N-S, venant en quelque sorte barrer l'espace depuis l'extrémité occidentale du bâtiment absidial. Cette cloison ou ce paravent isole alors de fait le four FR53718 et ses aménagements connexes qui, plus que jamais, semblent être directement liés à l'espace privatif situé en avant de l'UNF139.

### 2.2.2. Architecture du bâtiment à absides

Le bâtiment bi-absidial érigé durant cette phase (1R4c) connaît semble-t-il une durée de vie plus longue que le précédent, puisqu'il perdure tout au long de la phase 1R, ne connaissant que des réaménagements internes sans que la structure même de l'édifice, identifié comme une unité d'habitation, ne soit modifiée.

Cette construction adopte un plan bi-absidial barlong régulier, orienté NE-SO. Les dimensions hors œuvre observées sont d'environ 8,50 m de long pour 5,20 m de large. L'épaisseur importante des murs, induite par le recours à la terre massive, fait que la superficie utile est bien moindre. L'espace intérieur mesure ainsi 6,90 m

pour une largeur de 3,90 m, soit une superficie d'environ 23 m<sup>2</sup> dont on note qu'elle pour ainsi dire équivalente à celle du bâtiment antérieur (fig. 7).

La technique de construction employée est originale sur bien de points, moins sur son principe (celui de la bauge) que sur les choix techniques opérés, en ce sens qu'une base en pierres liées à la terre semi-enterrée particulièrement massive a été aménagée dans la partie ouest du bâtiment et qu'à l'inverse, dans sa partie est, l'élévation en terre a directement pris place dans la semelle de fondation, excluant tout solin ou radier de fondation (1). L'épaisseur du mur (MR53638) ne se résume pas à l'étroite bande argilo-sableuse brune visible en surface. En effet, cette partie de l'élévation prend appui sur une base constituée pour partie du radier en pierres, et pour partie d'une assise de terre argileuse très compacte et homogène de couleur grise qui témoigne d'un choix délibéré du matériau utilisé. Ce soubassement est aménagé dans une tranchée de fondation, indiquée par un creusement à profil en « U » et fond plat d'une largeur comprise entre 75 et 85 cm pour une profondeur observée d'une dizaine de centimètres, plus ou moins bien délimitée en raison de la nature très argileuse de l'encaissant.

Bien définie au niveau de l'abside occidentale ainsi que de la paroi nord, cette tranchée reçoit un solin maçonné (fig. 8), absent en revanche de la partie orientale du bâtiment. Il se compose de moellons équarris ainsi que de

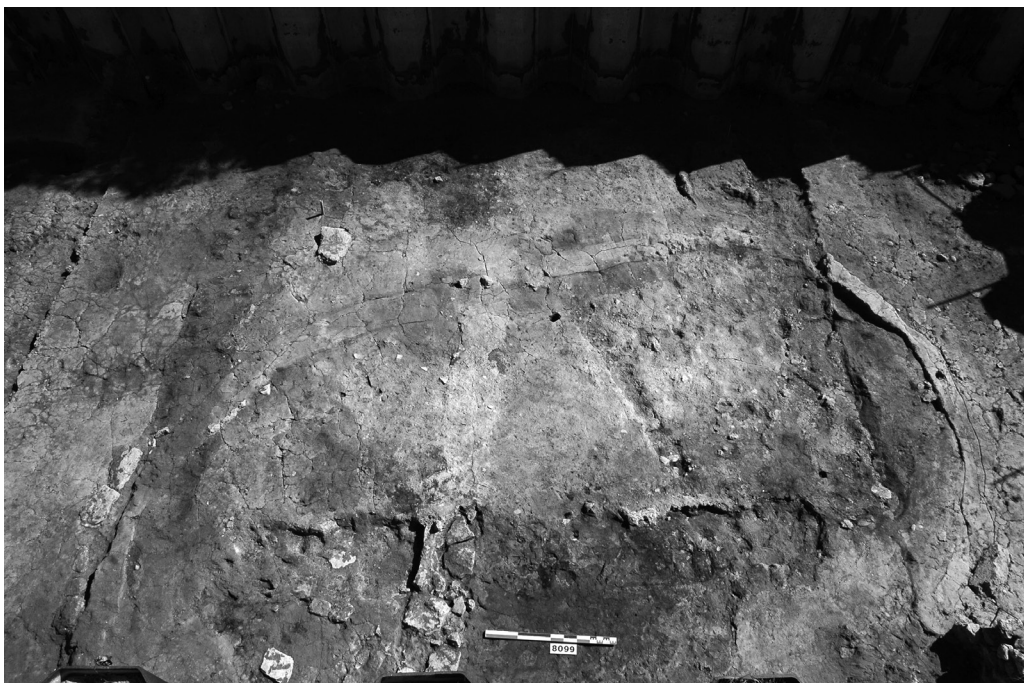


Fig. 7 : Vue zénithale de la maison absidiale (UNF139).



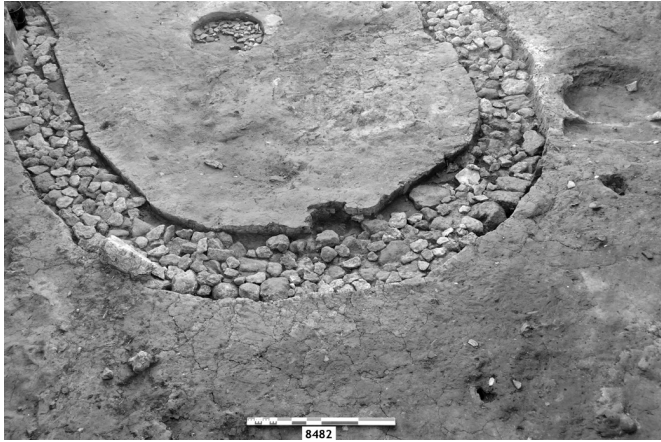


Fig. 8 : Vue depuis le NO du soubassement maçonné du mur MR53638 (UNF139).

quelques blocs et cailloux disposés à plat de manière soignée, sur une largeur moyenne de 70 cm. Les éléments de plus grandes dimensions sont principalement disposés en boutisse vers l'extérieur de la structure. Le liant entre les pierres est constitué d'une argile grise comparable à celle de la base du mur en terre qui prend appui sur ce même radier. La mise en œuvre est particulièrement soignée ; le niveau d'arase est lui-même très régulier.

Dans cette partie, la couche argileuse grise disposée au contact du radier forme en réalité une assise destinée à l'accroche de l'élévation, réalisée on l'a vu à l'aide d'un sédiment de nature différente. À ce niveau, l'argile grise est plaquée contre les parois du creusement et tassée de manière à former vers le centre du mur une cuvette plus ou moins prononcée. Il semble que cette assise ait légèrement dépassé le sommet du creusement de la tranchée de fondation. L'élévation réalisée quant à elle à l'aide d'un sédiment argilo-sableux brun-jaune a été largement dégradée, seule étant conservée une mince bande irrégulière correspondant à la partie « ancrée » dans la masse argileuse. Par endroits, là où cette dernière prend la forme de deux bourrelets plaqués contre les parois de la tranchée de fondation, la base de l'élévation arrive directement au contact du radier maçonné (fig. 9). Une telle technique de construction se rapproche de celle mise en évidence par ailleurs à *Lattara*, notamment dans cette même zone 1 dans des niveaux de la seconde moitié du V<sup>e</sup> s. av. n. ère (Roux, Cammas 2010).

La morphologie de la partie orientale du bâtiment est comparable à celle de la partie occidentale, en ce sens que les vestiges de l'élévation sont ici encore ancrés dans une dépression. Au niveau de l'abside située de ce côté, un dispositif constitué de cailloux et moellons vient dé-



Fig. 9 : Détail en coupe de la base en terre massive du mur MR53638.

limiter l'extérieur du bourrelet de terre brun-jaune qui marque à proprement parler la base de l'élévation en terre (fig. 10). Leur fonction de renfort est évidente dans ce qui apparaît de fait comme étant la partie la plus vulnérable de la construction.

Bien que moins documentée, cette technique qui consiste à pratiquer le creusement d'une véritable tranchée de fondation afin d'y implanter directement la première assise de bauge, n'en est pas moins attestée dans d'autres contextes, y compris à Lattes même. Le recours partiel à un solin maçonné pourrait éventuellement s'expliquer par la nature plus instable de l'encaissant, mais il ne semble pas que ce soit ici le cas, dans la mesure où l'on a affaire à un sédiment argileux très compact. Là où le solin est absent, l'homogénéité du matériau mis en œuvre dans cette fondation en terre est à peine plus importante, et le choix réalisé ne manque pas de surprendre. Invoquer le manque de pierres ou encore l'aspect hétérogène du terrain n'est guère satisfaisant, d'autant qu'un nivellement est intervenu en préalable à l'érection des constructions de cette phase.

Un élément de réflexion vient des limites mêmes qui ont été retenues pour la mise en place du soubassement maçonné. En effet, ce dernier est donc présent sur le pourtour de l'abside occidentale, sur les deux tiers de la façade septentrionale (une partie est occultée par les palplanches), mais n'occupe qu'environ le tiers occidental de la façade sud, à l'ouest de la porte (PR53671), et est absent de la partie orientale de l'UNF139. Or, ces limites coïncident très précisément avec celles du tracé d'un mur plus ancien (phase 1S) qui, pour des raisons de tassement différentiel des sédiments de la zone, affleure au niveau même du sol de l'UNF139. Autrement dit, de



Fig. 10 : Vue de détail du mur en terre massive MR53638 au niveau de l'abside orientale du UNF139. À noter la bande correspondant au sédiment argilo-sableux utilisé pour l'élévation ancrée dans une base argileuse de couleur gris foncé et le renfort de pierres situé à l'extérieur, contre la paroi.

part et d'autre de ce mur, mais principalement à l'ouest, les niveaux de la phase 1R ont subi un affaissement sensible, phénomène maintes fois constaté à Lattes en raison d'une certaine mouvance liée à la proximité de la nappe phréatique. Plus évident à l'ouest, ce tassement découle peut-être d'une situation de fragilité déjà perceptible à l'époque et qui aurait motivé la stabilisation de l'ouvrage par la construction d'un radier maçonné, et qui expliquerait peut-être au passage la courte durée d'existence du premier état de l'UNF139.

Quoi qu'il en soit, nous avons donc affaire ici à une construction en terre massive, et plus précisément en bauge. Uniquement conservée au niveau de la partie ancrée dans l'assise argileuse, elle forme en surface un

léger bourrelet érodé qui permet de définir la morphologie d'ensemble du bâtiment. La base de cette élévation prend la forme d'une bande de terre de couleur brun-jaune d'une largeur irrégulière, entre 18 et 25 cm dans la partie ouest, entre 32 et 35 cm dans la partie est où elle est mieux conservée. Le sédiment argilo sableux, très compact, est de couleur brun jaune moyen sur la plus grande partie du tracé, mêlé par endroits d'argile grise, l'ensemble étant malaxé et comportant très peu d'inclusions hormis de fines particules calcaires. Dans la partie sud-est, un sédiment à la fois plus gris et plus argileux a été privilégié, entre la porte et l'emplacement marqué par le renfort de pierres. Fortement arasée, cette bande ne dépasse guère 10 cm de haut. Sur une partie du tracé, principalement au niveau de l'abside orientale et de la partie sud-ouest de l'édifice, il a été possible d'observer la mise en œuvre de ce matériau qui consiste, à partir de terres préparées, en des mottes façonnées de dimensions variables et de forme irrégulière, accolées sans liant et à l'état humide.

L'espace interne, de 6,80 m de long pour 3,90 m de large environ, est par ailleurs partagé en deux. L'abside occidentale est ainsi isolée par une cloison interne (MR53676) dont ne subsiste qu'une petite tranchée d'implantation large de 15 cm et profonde de 8 cm ayant reçu un dispositif en matériaux périssables. Perpendiculaire à l'axe médian du bâtiment, observée sur une longueur de 3,15 m environ, ce tracé s'interrompt côté nord, laissant envisager la présence d'une ouverture d'environ 70 cm de large destinée à permettre la communication entre les deux pièces. Au sud, ce négatif colmaté d'un sédiment feuilleté (qui résulte manifestement de la désagrégation d'éléments organiques) est moins visible, mais son tracé peut être restitué jusqu'au contact avec le mur MR53638. Aucune empreinte autre que celle d'un poteau (PO53677), matérialisé par un négatif d'environ 17 cm de diamètre associé à un calage constitué de cailloux disposés de chant, n'a pu être mise en évidence.

S'il participe manifestement de la cloison (MR53676), son positionnement au niveau de l'axe longitudinal de la construction laisse toutefois supposer l'existence originelle d'une rangée de poteaux axiale, à laquelle il faudrait rattacher un négatif plus incertain, situé à 1,90 m à l'ouest et à quelques 50 cm de la paroi interne de MR53638. Dans ce cas, ce poteau a pu avoir un rôle porteur et servir d'appui aux perches situées au niveau de l'abside et qui constituaient ici l'arrondi de la toiture. Celle-ci doit logiquement être restituée comme étant à double pente sur le corps principal du bâtiment, avec une charpente relativement simple



supportant une couverture en chaume ou phragmites, assez fortement inclinée pour permettre l'écoulement aisé des eaux de pluie. Plus à l'est, aucune empreinte de poteau n'a été relevée. Il est toutefois vraisemblable qu'au niveau de l'abside orientale, au moins un poteau venait également jouer ce rôle de support. L'existence d'une panne faîtière est de fait possible, sans pour autant être indispensable ; le plan absidial permet en effet précisément de stabiliser les chevrons d'une toiture qui serait dépourvue de faîtière porteuse (Garcia, Tréziny 2010, p. 375). Dans le cas présent, compte tenu de leur épaisseur importante, les parois ont d'ailleurs pu jouer un rôle porteur, ces murs massifs étant suffisamment stables pour compenser la poussée latérale résultant du poids de la toiture.

Ce bâtiment est muni d'une porte d'entrée (PR53671) ouvrant au sud. Celle-ci est matérialisée par une ouverture de 90 cm de large correspondant à une interruption du mur MR53638. Au niveau de ce qu'il faut considérer comme le piédroit occidental, un poteau en bois (53737) peut correspondre au pivot de cette porte. Des restes de bois décomposé sont présents dans un négatif de plan circulaire d'environ 11 cm de diamètre pour une profondeur de 25 cm, colmaté par un sédiment limoneux gris clair, tandis qu'un dispositif constitué de cailloux et moellons fait office de calage. À l'est de cette même porte, une simple empreinte de piquet a été mise en évidence (53738). Avec seulement 8 cm de diamètre (poteau appointé ?) pour une profondeur de 23 cm, cet élément en bois indique peut-être l'emplacement du piédroit oriental.

Le bâtiment semble n'avoir été muni que d'une seule ouverture. Son emplacement, sur l'un des grands côtés de l'édifice, et assez précisément en son centre, s'avère assez logique compte tenu du plan d'ensemble. Il l'est d'autant plus qu'il s'agit ici du côté sud, côté qui présente à la fois l'avantage d'offrir une luminosité maximale (susceptible d'entrer par la porte lorsque celle-ci est ouverte) et celui d'être protégé des vents dominants constatés dans la région, en l'occurrence ceux de N-NO. Ce choix lié à l'implantation de l'ouverture a donc prévalu sur celui, *a priori* logique et souvent évoquée (Hodara 2005, p. 74), d'adopter une orientation NO-SE permettant de mettre à profit la forme absidiale du bâtiment, afin de réduire sa prise au vent.

Le choix réalisé est peut-être lié à l'aspect massif des murs qui pouvaient aisément supporter la pression du vent, mais l'argument peine à être employé dans le cas de l'état primitif de l'UNF139 (état 1R5), caractérisé on l'a vu par des parois en torchis associées à une structure de fait plus légère. On notera par ailleurs que

cette même orientation NE-SO se retrouve globalement sur bon nombre de constructions absidiales mises au jour en Languedoc-Roussillon, ainsi au Traversant à Mailhac (Aude) au Bronze final IIIb-débuts de l'âge du Fer (Gailledrat *et al.* 2007), au VI<sup>e</sup> s. av. n. ère à *Ruscino* (Château-Roussillon, Pyrénées-Orientales) (Marichal *et al.* 2003) puis à La Monédière (Bessan, Hérault) (Nickels 1976) (2), ou encore au V<sup>e</sup> s. av. n. ère à Christol (Carcassonne, Aude) (Ropiot *et al.* 2011) ainsi qu'à Gailhan (Gard) (Dedet 1990). Tout aussi symptomatique encore est le cas du Mas de Vignoles IX à Nîmes (Gard) où un bâtiment absidial sur poteaux porteurs adopte une orientation résolument E-O (Séjalon *et al.* 2013, p. 252-253). Le cas de l'édifice de La Condamine (Villeneuve-Minervois, Aude), daté du V<sup>e</sup> s. av. n. ère et pour le coup orienté NO-SE (Ropiot 2013, p. 108-110), est donc loin d'être représentatif, preuve que des logiques diverses ont pu prévaloir et que les bâtisseurs se sont affranchis de ce qui apparaît trop rapidement comme étant une contrainte.

### 2.2.3. Stratigraphie et aménagements à l'intérieur du bâtiment

Une fois encore, la stratigraphie de l'espace interne de cette unité d'habitation s'avère particulièrement ténue, en dépit d'une durée d'utilisation relativement longue. Outre un mauvais état de conservation général des niveaux de sols, dû en particulier à l'arasement subi par le quartier au moment de sa reconstruction vers -450 (phase 1Q), cet espace interne n'a fait l'objet que d'apports de sédiment ponctuels destinés à régulariser ou assainir la surface, sans remblaiements massifs. Dans le même temps, il semble bien que ces sols aient été régulièrement nettoyés, comme en témoigne le faible nombre de résidus issus des activités domestiques.

Un premier élément de stratigraphie nous est fourni par la présence d'une sépulture de nouveau né (SP53966) dans la partie ouest de l'habitation, à l'aplomb de l'extrémité ouest de la construction (fig. 11). Aucune signalisation ou limite de fosse n'a été mise en évidence et le creusement vient en partie recouper le comblement de la tranchée TR69037 qui matérialise le premier état de l'UNF139 (1R5). Il faut donc situer cette inhumation dans un intervalle de temps bien précis, entre la destruction du premier état du bâtiment et sa reconstruction *via* le creusement de la tranchée de fondation destinée à la mise en place du solin du mur MR53638 (1R4c).

Le sujet, dont l'âge au décès est alors située entre 9,8 et 10,6 mois lunaires est déposé sur le côté droit, le



Fig. 11 : Vue zénithale de la sépulture de nouveau-né SP53966.

torse légèrement incliné vers l'arrière, la tête au sud et les membres inférieurs au nord et à l'ouest. Cet individu est décédé au cours de la période périnatale ; la grossesse était quasiment arrivée à son terme (voire terminée) et cet individu est soit mort-né, soit a survécu quelques jours (Gailledrat, Vacheret 2014, p. 112-117) (3).

Le traitement réservé aux défunts appartenant à cette classe d'âge est largement documenté en contexte indigène dans le Midi méditerranéen dès les VIII<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. av. n. ère. Les nouveau-nés, absents des nécropoles et exclus des rites liés à l'incinération, sont en effet régulièrement enterrés dans le sol des maisons (Dedet 2008). Le terme de « sépulture » est communément admis, privilégiant un comportement social particulier faisant que ces jeunes défunts restent, symboliquement et matériellement, associés à la sphère domestique. Cette pratique n'exclut évi-

demment pas l'existence de rites spécifiques, mais l'hypothèse de dépôts de fondation est généralement rejetée, *a fortiori* celle de sacrifices. Dans le cas présent, peu d'arguments permettent d'aller à contre-sens de l'opinion admise si ce n'est cette coïncidence entre la mise en place de cette sépulture et la reconstruction de la maison. L'hypothèse d'une concordance fortuite doit donc être privilégiée, tandis que la pratique en elle-même nous renvoie, ici encore, à des référents parfaitement inscrits dans le contexte indigène qui semble alors prévaloir à Lattara.

Pour en revenir à l'intérieur de l'habitation, un premier niveau de sol fonctionne avec un foyer construit (FY53712) implanté dans un creusement de plan ovalaire irrégulier, de 1,20 m de long pour 90 à 95 cm de large, situé dans la partie nord-ouest de l'édifice (1R4c). Ce sol est recoupé par la tranchée d'implantation de la cloison (MR53676) séparant l'abside occidentale du reste de la maison. Durant cet état, le seul foyer attesté se situe donc de ce côté, à proximité immédiate de la paroi (MR53638) et jouxtant un passage d'environ 75 cm de large donnant sur le reste de l'habitation. Il est impossible de dire si l'abside orientale était alors elle aussi isolée par une cloison. Quoi qu'il en soit, cette maison comporte donc dans un premier temps au moins deux espaces distincts. L'abside occidentale, avec une profondeur maximale de 2,30 m, forme une pièce d'environ 8 m<sup>2</sup> (soit 1/3 de la surface habitable), témoignant d'une division fonctionnelle de l'espace que les maigres données disponibles ne permettent toutefois pas de préciser.

Si la position excentrée de ce foyer peut paraître singulière, un espace de quelque 80 cm de large permet néanmoins de circuler entre ce dernier et la cloison. Outre une probable fonction de chauffage, cette structure devait également contribuer à l'éclairage de l'ensemble de l'espace intérieur, à la fois de l'abside et du corps principal du bâtiment. Ce positionnement laisse en tout cas peu de place à une éventuelle utilisation de cette pièce en tant que lieu de couchage. Il faut peut-être plus y voir un séjour ou une aire de préparation des repas, associée ou non à du stockage. L'incertitude concernant une autre structure de combustion ayant pu prendre place dans les 2/3 restants ne permet toutefois pas d'aller plus avant dans l'interprétation fonctionnelle.

Un sol de terre plus lisible correspond à un nouvel état de l'habitation (1R4b). Sa surface, irrégulière, est marquée par des lambeaux épars d'une couche hétérogène mêlant des passées de cendres et de limon jaune, conservée de manière très inégale et principalement dans la moitié occidentale de l'habitation. Une pellicule

de sable jaune indurée correspond à une recharge postérieure, principalement conservée dans la partie sud-est du secteur. Le niveau de circulation correspondant à cette recharge superficielle est, une fois encore, pauvre en résidus domestiques, l'espace intérieur ayant semble-t-il été nettoyé périodiquement, tandis que d'importants dépôts cendreaux et charbonneux sont en revanche présents à l'extérieur, notamment au voisinage de la porte d'entrée, témoignant peut-être d'une zone de rejet à la fois commode et privilégiée. Ces lambeaux de sédimentation liés à l'occupation du bâtiment sont plus lisibles dans la partie ouest de ce dernier. Dans la partie nord, elles sont ainsi partiellement recouvertes d'une mince pellicule de terre limono-argileuse de couleur noirâtre mêlée de charbons.

Ces niveaux de sols fonctionnent avec un nouveau foyer (FY53779) qui lui-même connaît plusieurs états successifs, témoignant *a priori* d'une séquence chronologique d'une certaine durée, qui ici couvrirait les états les plus récents de la phase 1R (1R4b à 1R1). Désormais positionnée au centre de l'habitation, cette structure de combustion est en effet associée à un sol limoneux marqué de passées cendreaux qui forme par endroits une simple pellicule, à d'autres une mince couche de 2 à 4 cm d'épaisseur. Celle-ci recouvre ponctuellement la tranchée d'implantation de la cloison interne, démontrant que, dans ce deuxième état, cette dernière avait été démontée pour laisser place à un espace unique. La position de ce foyer est d'ailleurs incompatible avec l'existence d'une cloison, *a fortiori* en matériaux périssables, contre laquelle il aurait été accolé au risque de provoquer un incendie. De fait, cette nouvelle structure de combustion occupe une position véritablement centrale dans ce qui est alors une maison à une seule pièce, si tant est que l'abside orientale n'ait à ce moment été isolée, mais la fouille n'a livré aucune indication allant dans ce sens.

### 3. UNE FORME ARCHITECTURALE SYNONYME D'UN RETOUR À UN MODE DE VIE STRICTEMENT INDIGÈNE ?

Dans la zone 1 comme dans la zone 27, conséquence manifeste d'une rupture intervenue dans l'histoire du site, le deuxième quart du V<sup>e</sup> s. av. n. ère est synonyme de changements notables dans les pratiques architecturales alors en vigueur. Dans un cas comme dans l'autre, à un urbanisme régulier où des constructions de plan rectangulaire en adobe ou en bauge sur solins de pierre sont organisées en îlots, se superpose en effet une trame lâche où prennent place des constructions bien plus disparates, tant au niveau du plan que des matériaux utilisés, tan-

dis que de nombreux espaces vides sont laissés entre les maisons ou groupes de bâtiments existants. À travers la bauge et le torchis, tandis que l'adobe semble délaissée, les techniques que l'on rencontre évoquent alors quelque chose de relativement commun et de représentatif d'un contexte indigène du Languedoc oriental. L'emploi du plan absidial qui, sans pour autant lui être propre, fait clairement partie du répertoire indigène de Gaule méridionale, semble donc s'inscrire dans ce mouvement synonyme d'un retour à un mode ou un cadre de vie plus traditionnel, impression *a priori* renforcée par un faciès mobilier où prédominent assez nettement les céramiques non tournées caractéristiques du répertoire local.

Dans la zone 27, la présence de constructions en torchis a été envisagée sous l'angle d'installations sommaires, de « cabanes » ayant une courte durée de vie et se succédant dans le temps jusque dans le dernier quart du V<sup>e</sup> s. av. n. ère, alternant parfois avec des constructions sur solins de pierre, non moins éphémères, l'ensemble témoignant d'un processus d'urbanisation plus lent à se mettre en place que dans la zone 1 (Lebeaupin, Séjalon 2010). L'état « transitoire » qui caractérise l'intervalle -475/-450 semble donc ici avoir duré, l'architecture en torchis étant alors explicitement considérée comme étant à la fois peu durable et révélatrice d'une tradition indigène (Py 2009, p. 77-79). De fait, c'est en apparence à une image similaire que nous renvoie la zone 1, tant en raison de la présence d'architectures éloignées des référents méditerranéens de la phase précédente que de la succession rapide de constructions et d'aménagements divers dans un laps de temps réduit, ce qui suggère une forme d'instabilité liée à l'absence de trame urbaine, autrement dit de cadre contraignant définissant l'occupation des lieux.

Si le regard porté sur l'architecture en torchis sur poteaux porteurs est trop souvent entaché d'une connotation péjorative, que traduit entre autre le terme de « cabane » ou encore celui de « matériaux périssables », force est de reconnaître qu'elle se trouve effectivement être la plus adaptée dans le cas d'une installation vouée, dès l'origine, à n'être que temporaire. Plus qu'un choix culturel dans ce cas synonyme d'une non-assimilation, voire d'un refus des schémas méditerranéens introduits sur place au début du V<sup>e</sup> s. av. n. ère, l'emploi du torchis à Lattes dans le deuxième quart de ce même siècle serait donc dicté avant tout par sa facilité de mise en œuvre, l'investissement en temps et en moyens matériels étant ici en rapport avec l'aspect délibérément transitoire d'une phase qui n'est autre que celle d'une réinstallation, préalable à la mise en place progressive d'un nouveau schéma urbanistique.



Les observations réalisées au niveau de la zone 1 permettent de préciser ce processus, en nuanciant tout d'abord l'idée de rupture technique. En effet, si le torchis est effectivement utilisé de manière exclusive aux tout débuts de la séquence correspondant à la phase 1R (1R5), la bauge avec ou sans solin de pierre est en revanche rapidement utilisée pour la construction de bâtiments dont la variété des plans (absidial dans un cas, trapézoïdal dans l'autre) semble moins révéler des traditions culturelles que des fonctionnalités différentes. À côté des plans absidaux ou subrectangulaires tels ceux présents à Lattes même vers -450 ou peu avant, les plans strictement rectangulaires sont par ailleurs bien connus en contexte indigène ; on considèrera donc leur absence dans la zone 1 de *Lattara* vers -475/-450 comme étant purement conjoncturelle.

Les formes architecturales ici présentes ne sont pas porteuses de sens en elles-mêmes, mais bien plutôt en regard du contexte dans lequel elles prennent place, autrement dit un espace occupé de manière dense mais affichant une morphologie assez ouverte. Dès lors, deux

notions tendent à se confondre, à savoir celle de trame lâche et celle d'espace inorganisé. Or, en dépit de l'aspect très partiel de l'information disponible, les observations réalisées à *Lattara*, en particulier au niveau de la zone 1, invitent à nuancer ce postulat.

En premier lieu, les données de la zone 27 sont loin d'être explicites quant à l'absence supposée de lignes directrices régissant l'implantation de l'habitat. Si la toute première séquence faisant suite au quartier étrusque n'a pas révélé d'organisation particulière, conséquence d'une conservation très partielle de la stratigraphie, l'état immédiatement postérieur (daté peu avant -450) est quant à lui marqué par la présence de deux constructions disposées N/NE-S/SO, perpendiculairement au rempart (fig. 12). Or, ces orientations sont reprises dans ce même quartier durant la seconde moitié du Ve s. av. n. ère. Si le rempart constitue à l'évidence un élément structurant, le fait que des constructions qui ne lui sont pas adossées respectent des orientations régulières suggère bel et bien l'existence d'un schéma, sinon d'ensemble, du moins propre à ce quartier.



Fig. 12 : Plan de la zone 27 durant la phase 27G2 (v. -450).

Dans de la zone 1, bien que le bâtiment absidial (UNF139) soit construit dans un premier temps en torchis sur poteaux porteurs, sa reconstruction rapide (associée à la mise en œuvre de techniques sous certains aspects originales) se fait non seulement exactement au même endroit, mais encore selon un plan et une orientation tout à fait similaires. L'axe NE-SO selon lequel cette maison est bâtie se retrouve en outre dans l'enclos ovalaire de l'état le plus ancien (1R5) ainsi que dans le bâtiment quadrangulaire édifié durant l'état 1R4c (UNF140). Cela évoque, sinon une orientation prédéfinie, du moins l'existence de lignes directrices volontairement respectées, tandis que le fait d'ouvrir les façades vers le sud (côté à la fois plus ensoleillé et abrité des vents dominants) témoigne d'un choix rationnel dans l'utilisation de l'espace.

Par ailleurs, force est de constater que la partition spatiale qui se dessine dès le début de la phase 1R se maintient sans grands changements jusqu'à la fin de cette dernière. En effet, une complémentarité se dessine, avec d'un côté une habitation associée à des espaces extérieurs pour partie annexés où se déroulent diverses activités domestiques, de l'autre des secteurs où l'on restitue la présence continue de dépendances et d'enclos destinés au bétail. Une forme de stabilité se fait alors jour dans l'organisation du quartier, qui contraste avec l'image première et quelque peu réductrice d'une zone en proie à d'incessantes mutations. Les limites de fouille ne permettent malheureusement pas de circonscrire ce qui apparaît au bout du compte comme étant une entité cohérente, associant au moins une unité d'habitation à des dépendances, mais l'image qui se dessine est alors proche de celle d'un habitat rural isolé qui aurait été « transposé » dans les limites d'une agglomération groupée.

À l'échelle du site, il nous est impossible de dire si une division préalable de l'espace a été opérée, avec pour but d'allouer une portion de terrain à une famille ou un groupe humain donné pour s'y installer. Un tel processus est néanmoins envisageable, pour ne pas dire probable. Dans la zone 1, la permanence, sinon des constructions en elles-mêmes, du moins de la division fonctionnelle de l'espace, constitue en effet l'indice de « limites » posées à l'extension ou au déplacement de l'entité dont la maison absidiale semble constituer le cœur.

Cette question de la division de l'espace s'avère cruciale pour comprendre les mécanismes qui sous-tendent cette phase de réinstallation sur le site après un épisode synonyme de rupture franche. L'aspect organisé ou non de cette réinstallation où la composante indigène semble prééminente, mérite d'autant plus réflexion qu'elle in-

tervient dans un espace contraint. Autrement dit, a-t-on simplement ici l'image d'un site réinvesti de manière quelque peu anarchique par les populations indigènes voisines ? Peut-on à l'inverse imaginer une entreprise planifiée, et dans ce cas, qui en aurait eu l'initiative ?

La rareté des informations concernant la morphologie d'ensemble des habitats groupés du premier ou du début du second âge du Fer se pose ici comme un obstacle. Les données disponibles pour La Cougourlude, autrement dit pour l'habitat groupé de plaine qui semble bien précéder *Lattara*, sont elles-mêmes très partielles en raison d'un mauvais état de conservation du site. Tout au plus restitue-t-on un maillage relativement dense des constructions, parmi lesquelles s'observe une variété des formes (rectangulaires et absidiales) et des techniques utilisées, ici principalement le torchis sur poteaux porteurs et la bauge avec ou sans solin de pierre (Daveau *et al.* 2015).

Le fait est qu'au VI<sup>e</sup> s. av. n. ère, voire au début du siècle suivant, le plan absidial est attesté à La Cougourlude, rendant d'autant moins surprenante sa présence à *Lattara* dans ce contexte bien particulier qui est celui du deuxième quart du V<sup>e</sup> s. av. n. ère. Dans le cas des constructions absidiales, le torchis sur poteaux porteurs est présent, mais une technique mixte semble avoir également été utilisée. En l'occurrence, la bauge (voire l'adobe) est utilisée pour les murs porteurs, autrement dit les grands côtés de l'édifice, tandis que le torchis est mis en œuvre au niveau des absides. Cette solution, qu'on imagine dictée par une motivation d'ordre pratique, semble avoir été assez courante. À tout le moins, elle est encore reprise et adaptée au V<sup>e</sup> s. av. n. ère sur le site de Christol à Carcassonne (Ropiot *et al.* 2011) ainsi qu'à Gailhan (Dedet 1990), avec, dans un cas comme dans l'autre, des murs porteurs à soubassement de pierre et élévation en terre.

Tout aussi intéressante est la mention à La Cougourlude d'un bâtiment absidial daté du milieu du VI<sup>e</sup> s. av. n. ère dont les murs en terre massive, dépourvus de solins, ont été implantés dans une légère tranchée de fondation, l'ensemble dessinant un plan de 8,60 m de long pour 5,40 m de large environ (Daveau *et al.* 2015, p. 97-98). Le parallèle avec l'UNF139 de *Lattara* est troublant, tant en ce qui concerne les dimensions qu'en ce qui concerne la mise en œuvre. De fait, dans ce dernier cas, le choix réalisé de ne bâtir qu'une partie de l'édifice sur une base maçonnée (le reste de l'élévation en bauge étant directement implanté dans la tranchée de fondation) semble désormais moins étonnant, en ce sens qu'il renvoie à des



habitudes de construction où la mixité des solutions techniques et des matériaux est apparemment de mise.

L'idée d'une forme de lotissement ayant présidé à cette réinstallation peut être envisagée, avec une division de l'espace ayant pu en partie conditionner la mise en place progressive d'une nouvelle trame urbaine, déjà en place vers -450 dans la zone 1 (phase 1Q) et quelques années plus tard dans la zone 27 (phase 27F). Elle est d'autant plus envisageable que cette réoccupation du site s'inscrit dans une démarche volontariste, largement à mettre au compte des partenaires indigènes impliqués dans les échanges méditerranéens. La notion de « campement » est certes relative, compte tenu de la durée (environ un quart de siècle) assignée à la phase 1R et à la durabilité de la maison absidiale (UNF139) ; elle est ici pour le moins synonyme d'une installation provisoire dans des espaces à l'évidence prédéfinis. Rien ne nous dit qu'un chantier de construction plus ambitieux n'ait pas été initié dès ce moment en un autre point de l'agglomération, pour l'heure non reconnu, chantier impliquant, de fait, une certaine durée et un besoin essentiel qui est de loger, de la manière la plus pragmatique possible, la main d'œuvre impliquée dans la reconstruction du site.

Il convient enfin de s'interroger sur le rôle plus ou moins actif qu'ont pu jouer, aux côtés des populations gauloises, d'autres intervenants, coloniaux cette fois. En d'autres termes, des Grecs (ou d'autres) ont-ils accompagné cette réinstallation ou ont-ils assisté passivement

à la création d'un nouveau village indigène susceptible, par la suite, d'accueillir les acteurs du négoce méditerranéen ? Le fait que cette refondation de *Lattara* se soit manifestement accompagnée de l'abandon du village de La Cougourlude nous renvoie, non pas à un simple mouvement de population, mais également à une évolution du système d'échange en place, où le site de *Lattara* récupère à son compte un certain nombre de fonctions antérieurement allouées à l'établissement de La Cougourlude / Mas de Causse. À partir de cette date, le site de l'embouchure du Lez s'affiche désormais pleinement comme étant un *emporion* ouvert au négoce méditerranéen, point de contact désormais unique au niveau de l'interface littorale du Montpelliérais (Gailledrat 2014 ; Gailledrat 2015).

Face au caractère apparemment très « indigène » de cette réinstallation du deuxième quart du V<sup>e</sup> s. av. n. ère, peut-on malgré tout envisager que des Grecs résident dès lors à *Lattara*, de manière plus ou moins temporaire ? Entre la zone 1 et *a fortiori* la zone 27, les seules données architecturales disponibles pour cette phase ancienne sont loin de pouvoir autoriser la reconnaissance d'une telle présence. Celle-ci est pourtant pressentie dès cette date, tandis que le mobilier révèle de profondes disparités d'un quartier à l'autre, reflet d'inégalités sociales ou d'habitudes de consommation différentes dans lesquelles il pourrait être possible de trouver la trace de populations distinctes (4).

## NOTES

(1) L'hypothèse d'un épierrement doit être écartée en raison de l'évidence laissée au sol par les vestiges de parois en place.

(2) La fouille préventive menée en 2014 à La Monédière par Chronoterre Archéologie (responsable A. Beylier) a révélé d'autres plans de bâtiments absidiaux à soubassement en pierre et élévation en terre massive ou adobe. Les plans

restitués sont régulièrement à double abside, invitant à reconsidérer les propositions de restitution effectuées en son temps par A. Nickels.

(3) Analyse réalisée par E. Ciesielski (ASM).

(4) Ce travail est inscrit dans l'axe thématique « Identités » du programme scientifique du Labex ARCHIMEDE, programme IA- ANR-11-LABX-0032-01

## BIBLIOGRAPHIE

**Daveau et al. 2015** : I. Daveau, N. Chardenon, C. Da Costa, D. Dubesset, E. Henry, M. Py, Un port à Lattes avant *Lattara* ? Le village du premier âge du Fer de « La Cougourlude » (Hérault), dans R. Roure, F. Olmer (éd.), *Les Gaulois au fil de l'eau, Actes du 37<sup>e</sup> Colloque International de l'AFEAF (Montpellier, 8-11 mai 2013)*, Vol. 1, Bordeaux, Ausonius, 2015, p. 87-114.

**Dedet 2008** : Dedet B., *Les enfants dans la société protohistorique l'exemple du Sud de la France*, Rome, École Française de Rome, 2008, 400 p.

**Dedet 1990** : B. Dedet, Une maison à absides sur l'oppidum de Gailhan (Gard) au milieu du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. La question du plan absidial en Gaule du Sud, *Gallia*, 47, 1990, p. 29-55.

**Gailledrat 2014** : E. Gailledrat, *Espaces coloniaux et indigènes sur les rivages d'Extrême-Occident méditerranéen (X<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. avant notre ère)*, Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, 2014, 293 p.

**Gailledrat 2015** : E. Gailledrat, New Perspectives on *Emporia* in the Western Mediterranean: Greeks, Etruscans and Native Populations at the Mouth of the Lez (Hérault, France) during the Sixth-Fifth Centuries BC., *Journal of Mediterranean Archaeology*, 28-1, 2015, p. 23-50.

**Gailledrat, Vacheret 2014** : E. Gailledrat, A. Vacheret, L'occupation de la première moitié du V<sup>e</sup> s. av. n. ère (zone 1), dans P. Garmy, E. Gailledrat (coord.), *Lattara (Lattes, Hérault). La zone 1. Rapport Final d'Opération 2011-2014*, SRA, Montpellier, 2014, p. 19-168.

**Gailledrat et al. 2007** : E. Gailledrat, H. Boisson, P. Poupet, Le Traversant à Mailhac (Aude) : un habitat de plaine du Bronze final IIIb et du premier Âge du Fer, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 29/30, 2006/2007, p. 19-74.

**Garcia, Tréziny 2010** : D. Garcia, H. Tréziny, Maisons à absides dans le monde grec et en Gaule méditerranéenne, dans H. Tréziny (éd.), *Grecs et indigènes de la Catalogne à la Mer Noire*, Paris, Errance-Centre Camille Jullian, 2010, p. 371-378 (Bibliothèque d'Archéologie Méditerranéenne et Africaine, 3).

**Hodara 2005** : J.-J. Hodara, L'architecture de l'habitat protohistorique : contraintes techniques, dans O. Buchsenschutz, C. Mordant (dir.), *Architectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du Fer*, Paris, CTHS, 2005, p. 65-76.

**Janin, Py 2008** : T. Janin, M. Py (coord.), *Lattara/Lattes (Hérault) : nouveaux acquis, nouvelles questions sur une ville portuaire protohistorique et romaine*, *Gallia*, 65, 2008, p. 1-230.

**Jorda et al. 2008** : C. Jorda, L. Chabal et P. Blanchemanche, *Lattara* entre terres et eaux. Paléogéographie et paléoboisements autour du port protohistorique, dans T. Janin, M. Py (coord.), « *Lattara/Lattes (Hérault) : nouveaux acquis, nouvelles questions sur une ville protohistorique et romaine* », *Gallia*, 65, 2008, p. 11-21.

**Lebeaupin 2014** : D. Lebeaupin (dir.), *Les origines de Lattara et la présence étrusque. Les données de la zone 27*, Lattes, ADAL, 2014, 347 p. (*Lattara*, 22).

**Lebeaupin, Séjalon 2010** : D. Lebeaupin, P. Séjalon, Evolution d'un groupe d'habitations du V<sup>e</sup> siècle dans l'îlot 27, dans T. Janin (dir.), *Premières données sur le cinquième siècle avant notre ère dans la ville de Lattara*, Lattes, ADAL, 2010, p. 135-202 (*Lattara*, 21).

**Marichal et al. 2003** : R. Marichal, I. Rebé, H. Boisson, E. Gailledrat, T. Janin (dir.), *Les origines de Ruscino (Château-Roussillon, Perpignan, Pyrénées-Orientales), du Néolithique au premier Âge du Fer*, Lattes, ADAL, 2003, 298 p. (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 16).

**Nickels 1976** : A. Nickels, Les maisons à abside d'époque grecque archaïque de La Monédière, à Bessan (Hérault), *Gallia*, 34-1, 1976, p. 95-128.

**Py 2009** : M. Py, Lattara, *Lattes, Hérault. Comptoir gaulois méditerranéen entre Etrusques, Grecs et Romains*, Paris, Errance, 2009, 343 p.

**Ropiot 2013** : V. Ropiot, Un hameau du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. en Minervois : La Condamine (Villeneuve-Minervois, Aude), *Documents d'Archéologie Méridionale*, 36, 2013, p. 103-130.

**Ropiot et al. 2011** : V. Ropiot, M. Berranger, C. Gaillard, C. Newman, C. Schaal, Un établissement rural à vocation agricole et métallurgique de la fin du premier âge du Fer à Carcassonne (Aude). Le site de Christol, *Gallia*, 68-2, 2011, p. 47-82.

**Roux, Cammas 2010** : J.-C. Roux, C. Cammas, Les techniques constructives en bauge dans l'architecture protohistorique de *Lattara*, dans T. Janin (dir.), *Premières données sur le cinquième siècle avant notre ère dans la ville de Lattara*, Lattes, ADAL, 2010, p. 219-288 (*Lattara*, 21).

**Séjalon et al. 2013** : P. Séjalon, P. Cayn, N. Chardenon, I. Figueiral, V. Forrest, Aménagements et évolution de l'exploitation agricole du Mas de Vignoles IX entre la fin du VI<sup>e</sup> et le IV<sup>e</sup> s. av. n. è. à Nîmes (Gard), *Documents d'Archéologie Méridionale*, 36, 2013, p. 235-270.